

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le sept juillet deux mille vingt-deux à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 28 juin 2022 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Emile BUCH.

Délibération n° 97-22

Présents :

SAVIGNON Joseph
SERRE Emmanuel
SIAUD Alain
KRAMARCZEWSKI Bruno
BONOMI Jean-Pierre
BOUVIER Bernard
FAURE Philippe
CHATTARD Arnaud
PREVOT Fabienne
BRUGNERA Jean-Michel
GERBI Franck
ROBERT Philippe
MASLO Raymond
ROSSI Angélique
ANGIARI Odile

ROSSOGLIO Dominique
GONNORD Franck
BONNIER Eric
BARI Nadine
CIOT Xavier
FAYARD Adeline
GIRARDOT Frédéric
TRAPANI Mary
GIACOMETTI Geneviève
GARCIA Bernadette
LUC Alain
GRIET Bernard
SAURAT Coraline
LANEYRIE Jean-Marc
TURC Sylvain
STUTZ Anne

CURT Jean-Pierre
GIRAUD Murielle
CASSAGNE Thierry
BALME Eric
VIALANEIX Nicolas
GRAND Florence
PERRIN Gilda
BATTISTEL Marie-Noëlle
LE TRAOU Dominique
PONCET Denis
BALMET Lucie
BUCH Emile
MAUGIRON Frédéric
BARTHELEMI Maryse
ROUSSET Alain
RAVANAT Eric

Absents excusés représentés : FERREIRA Michel (pouvoir à ROSSI Angélique); DURAND Bernard (pouvoir à CIOT Xavier); DECHAUX Marie-Claire (pouvoir à TRAPANI Mary); BRUN Sylvie (pouvoir à FAYARD Adeline); LAURENS Patrick (pouvoir à BONNIER Eric); MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à GIRARDOT Frédéric); PONTIER Joël (pouvoir à BARI Nadine); MULYK Fabien (pouvoir à GONNORD Franck).

Nombre de délégués en exercice : 62

Nombre de délégués présents : 47

Nombre de pouvoirs : 08

Nombre de délégués votants : 55

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA MAISON DES LYCEENS

La Maison des Lycéens a organisé une « Foulée lycéenne pour l'Ukraine », épreuve qui s'est déroulée le 25 juin dernier.

Dans le cadre du programme initiatives jeunes, il est proposé de soutenir cette manifestation par l'attribution d'une subvention de 300 € à la Maison des lycéens sur un budget total de 650 €.

L'animatrice initiatives jeunes les a également accompagnés dans leur démarche et la Communauté de Communes de la Matheysine a pris à sa charge directe l'impression d'affiches et flyers.

Envoyé en préfecture le 21/07/2022

Reçu en préfecture le 21/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 038-200040657-20220707-2022_06_13-DE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➔ **ATTRIBUE** une subvention de 300 € à la Maison des Lycéens pour l'organisation de cet évènement.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme, le 7 juillet 2022,

La Présidente,

Coraline SAURAT

Date d'envoi à la Préfecture : 08/07/2022

Date d'affichage - publication : 08/07/2022

Certifié rendu exécutoire : 08/07/2022

La Présidente,

Coraline SAURAT

